



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

MJC, bureau n°12
91, rue Aimé Ramond
11000 CARCASSONNE

aude.sesa@gmail.com | <https://www.sesa-aude.fr>
facebook.com/sesa.aude | @sesaaude

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2023 - 17 H 30 - PENNAUTIER

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 JANVIER 2023 DE 17 H 30 A 19 H A LA MAIRIE DE PENNAUTIER

- Compte rendu des conventions signées avec la mairie de Carcassonne pour l'utilisation de l'auditorium et du local administratif dans la MJC et de la réception du local administratif situé dans la MJC.
Nouvelle adresse de gestion de l'association
- Fixation d'un tarif pour les publications numériques.
- État des séances publiques programmées ou en projet.
- État de l'avancement des publications.
- État des projets ou chantiers en cours (recherche d'un local pour la bibliothèque, refonte des statuts et du règlement intérieur, stratégie de conquête de nouveaux adhérents...)
- Délégations attribuées à des membres de la SESA pour des missions (représentant auprès de la Fédération Occitanie, rédacteur du site web, de la page Facebook et du compte twitter...)
- Composition des commissions.
- **Démission de Gauthier Langlois du poste de Président de la SESA et Élection du nouveau bureau de la SESA**
- Fixation d'une nouvelle date de CA.
- Questions diverses.

Présents :

Jean-Serge Carles, Michel Dauzat, Marie-Thérèse Dimon, Gauthier Langlois, Marcelle Lattes, Jacques Maubuisson, Marie-Hélène Mercier, Pierre Merlhe, Bernard Micouleau, François Neibecker, Claude Marie Robion Christian Raynaud, Alain Sauvaire, Françoise Viala, Marie-Rose Viala, Franck Vidalled-Poujade, Daniel Vizcaïno

Excusés : Jean Louis Escudier, Xavier Chaix.

COMPTE RENDU DES CONVENTIONS SIGNEES AVEC LA MAIRIE DE CARCASSONNE POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA MJC ET L'UTILISATION DE L'AUDITORIUM.

COMPTE RENDU DE LA RECEPTION DU LOCAL ADMINISTRATIF SITUE DANS LA MJC.

Vous trouverez en annexe les différents courriels échangés pour la mise à disposition du local à la MJC et l'auditorium suite à la décision du CM de novembre.

Notre président, Gauthier Langlois est allé signer les différentes conventions :

- pour la mise à disposition du local à la MJC
- pour l'utilisation de l'auditorium des Jésuites pour nos conférences.

Concernant **notre** **local** **de** **la** **MJC :**
Mmes Marcelle Lattes et Marie-Thérèse Dimon se sont rendues à la MJC pour prendre possession du local, lundi matin

à 11h. C'est pour l'instant un local vide de 12 m2. En effet, nous n'avions pas compris qu'il fallait nous-mêmes déménager nos meubles. Cependant, Mme Marcelle Lattes a pu obtenir d'une personne de la mairie que nous soient livrées 2 armoires, 1 table et 4 chaises. Cette convention qui nous lie à la MJC est très restrictive, elle a été établie pour 12 ans et on ne peut rien rajouter par rapport à la convention au risque de la voir annulée du jour au lendemain. Nous ne pourrions pas être plus de 4 personnes dans le local et les horaires d'occupation sont de 10h à 12h et 14h à 19h, il faudra peut-être demander à la mairie à étendre les horaires, mais cela suppose de revoir la convention. Ce local devient l'adresse de gestion de la société.

Adresse de gestion de la société est : MJC, bureau n° 12, 91 rue Aimé Ramond, 11000 Carcassonne

Si nous souhaitons utiliser une salle plus spacieuse pour des réunions dans les locaux de la MJC, il faudra faire la demande 1 mois à l'avance. Les conditions sont identiques pour l'utilisation de salles à l'Odéum.

Concernant l'auditorium des Jésuites :

La convention a été signée... jusqu'en juin. Mme Valérie Fabre de la direction de la culture et du patrimoine à la mairie de Carcassonne a confirmé à Mme Françoise Viala lors d'un entretien téléphonique que l'auditorium nous avait bien été réservé les 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin et qu'il faudra un volontaire pour aller chercher les clés le vendredi matin qui précède entre 8h30 et 11h30 au théâtre de Carcassonne.

Si nous souhaitons continuer à occuper cet espace, il serait souhaitable d'établir très rapidement le planning des conférences à venir de septembre à janvier (Intitulés des conférences à indiquer, même si celui-ci doit évoluer) et le faire parvenir à Mme Fabre pour qu'il soit validé en conseil municipal de Carcassonne.

M. Carles propose que l'on intensifie les relations avec les archives... à discuter lors d'un prochain CA.

FIXATION D'UN TARIF POUR LES PUBLICATIONS NUMERIQUES,

Nous recevons de plus en plus de demandes de copies numériques des bulletins.

Actuellement, nous avons plusieurs tarifs pour les bulletins papier :

- 8 € pour les bulletins anciens
- 25 € les bulletins un peu moins anciens au format A4 et
- 35 € (non adhérents) /30 € (adhérents) pour les bulletins des 3 dernières années... donc actuellement 2018-2019-2020.

Gauthier Langlois informe le CA qu'il a numérisé tous les bulletins et les éditions de la SESA

Il est décidé par le CA que les publications numérisées pourront être proposées au prix :

- 5 € pour les articles à l'unité et
- 20 € pour les bulletins (à partir du format A4), quelle que soit leur date.
- Les numéros les plus anciens (format non A4) seront proposés gratuitement.

ÉTAT RAPIDE DES SEANCES PUBLIQUES OU EN PROJET

Lors de la réunion du 21 janvier, il avait rapidement été évoqué qu'il serait peut-être souhaitable de ne faire qu'une seule communication par séance.

En effet, comme le fait remarquer Gauthier Langlois, une conférence unique laisse effectivement plus de temps pour les questions/réponses. Mais pour remplir un bulletin, il faut faire plus d'une communication par mois. Chaque année on programme au plus dix séances, souvent 8, car celle de juin est généralement une sortie et celle de septembre tombe en même temps que les journées du patrimoine. Soit, s'il n'y a pas d'annulation, au plus 16 conférences ou communications (hors sorties). Là-dessus il faut enlever les conférences ne constituant pas une communication, comme celle de Robert Vinas présentant la chasse aux sorcières en Roussillon. Enfin, il y a en général plusieurs auteurs qui ne rendent jamais la version écrite de leur communication. Reste donc, suivant les années, entre 7 et 14 articles (sans les notes) pour faire un bulletin. La moyenne, entre 2010 et 2020, tourne autour de 11 articles. Enfin, suite à la crise sanitaire et diverses annulations (nous en avons eu plusieurs récemment cause Covid, grippe, départ dans une autre région...), nous n'avons pas de quoi remplir le bulletin 2022.

Donc, si nous décidons de faire des conférences uniques, il faudra soit programmer davantage de séances, soit publier des articles n'ayant pas donné lieu à une communication publique, ce qu'on a été obligé de faire depuis le début de la crise sanitaire. Autre solution : réduire la durée des communications. La deuxième peut être plus courte que la première, en fonction du sujet.

C'est un point qu'il faudra étudier plus longuement après avoir relancé les différents conférenciers.

Conférence du 18 février : les 2 conférenciers qui devaient venir le 19 décembre et dont la conférence avait été annulée pour cause de covid avaient été reprogrammés le 18 février. Entre temps, la conférencière Mme Laëticia Bertin nous a fait savoir qu'elle était indisponible car, ayant déménagé dans le nord de la France. Le CA demande à M. Gauthier Langlois de contacter M. Philippe ADER qui devait faire sa communication en mars, afin de savoir s'il peut présenter ses travaux lors de la séance du 18 février.

Conférence du 18 mars : 2 communications programmées. Toutefois, si M. Ader communique le 18 février, il n'y a plus qu'une conférence pour cette date.

ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES PUBLICATIONS :

Il manque encore beaucoup de comptes rendus de séances que Charles s'était engagé à faire, mais pour l'instant qu'il ne nous a pas encore fournis. Il devait aussi faire la lettre du président, mais c'est Gauthier Langlois qui la fera. Le CA délègue à Gauthier Langlois la compétence de faire le lien pour finir le bulletin 2021 le plus rapidement possible.

Vous trouverez ci-après, le bulletin tel que l'a présenté Charles Peytavie lors de l'assemblée générale du 21 janvier 2023.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE - TOME CXXI - 2021

| - ARTICLES - | |
|--|-----|
| • Alain Martinez - Pistes d'oiseaux et autres traces fossiles de l'Éocène des Corbières Ichnologie d'un rivage dans les grès du sommet de l'Ilerdien (Yprésien), communes de Moux et Fontcouverte (Aude)..... | 5 |
| • Assumpció Toledo i Mur, Jérôme Kortaba, Richard Donat, Vianney Forest, Pierre-Yves Melmoux - La nécropole rurale antique des Condomines à Trèbes (Aude)..... | 29 |
| • Benoît-Marie Lafay, Jean-Pierre Sarret - Découverte et restauration d'une statue monumentale de l'archange saint Michel, fin XIV ^e -début XV ^e à Lagrasse (Aude)..... | 49 |
| • Rodrigue Tréton, Marie-Laure Portal-Cabanel - Le château et les seigneurs de Tourneboux en Razès et le projet de restauration de l'église Saint-Nicolas..... | 59 |
| • Olivier Mazet - Seigneurs et seigneuries du Val-de-Dagne au XII ^e siècle..... | 73 |
| • Gauthier Langlois, Jean-Pierre Sarret - Afficher son imaginaire et son réseau social en 1492 : le programme iconographique et héraldique des plafonds de la maison du camérier Audoin d'Abzac à Lagrasse (Aude)..... | 91 |
| • François Neibecker - Le meurtre de Louis Cals : une affaire criminelle dans la Montagne noire au XVIII ^e siècle..... | 119 |
| • Guy Langlais - L'essor éphémère des usines et de l'éclairage au gaz acétylène fin XIX ^e – début XX ^e siècle : implantations dans l'Aude..... | 135 |
| • Gauthier Langlois - Henry Cros, écrivain régionaliste audois, journaliste maurassien nivernais et son recueil Le Lutrin de Cucugnan (1921)..... | 151 |
| - NOTES - | |
| • Dominique Barreau - Groupe botanique - Compte rendu d'activité pour l'année 2019..... | 159 |
| • Gauthier Langlois - Une urne cinéraire romaine provenant de Narbonne ?..... | 177 |
| • Benoît Favennec, Notes sur les découvertes de terrain 2021 sur le site de La Craviers à Fanjeaux..... | 180 |
| • Thomas Le Dreff - Bourrière (Aude), Devant-de-la-Ville. Reprise des recherches sur l'atelier de potier..... | 182 |
| • Gauthier Langlois - Matrices de sceaux du Moyen Âge conservées au Musée et aux Archives de Narbonne..... | 187 |
| • Raphaël Lépineux - Les armoiries de la commune de Soulatgé, patrie de l'historien Bernard de Montfaucon..... | 193 |
| • Jean-Claude Richard Ralite, Régis Aymé, Guy Raucoule, Gisèle Gentric, Un dépôt de monnaies gauloises « à la croix » provenant de Comigne (Aude)..... | 197 |
| • Michel Cau - Deux médailles de Bernard de Montfaucon..... | 200 |
| • Michel Cau - Une médaille décernée à la demoiselle Jahouvey, institutrice de Limoux..... | 202 |

Le problème de ce bulletin est qu'il contient des conférences qui se sont tenues en 2021 et des conférences présentées en 2022. Mais aussi, certaines qui auraient dû se tenir, mais dont nous publierons le texte avant la conférence.

En raison de cet état de fait, une discussion non aboutie s'engage sur le contenu des bulletins 2022 et 2023. Gauthier Langlois a fait une liste de toutes les communications pour les bulletins 2022 et 2023... mais plusieurs articles ont été promis, mais pas encore envoyés. Il sera nécessaire de voir comment inciter les conférenciers à rendre un article de leur communication.

Lors d'un précédent CA, il avait été acté que le mémoire de Gauthier Langlois sur Dame Carcas serait publié (manuscrit primé 2 fois). Gauthier Langlois propose aux membres du CA que cette publication constitue le bulletin 2022. Il y a déjà eu des précédents dans la vie de la société.

C'est un point qui n'a pas été tranché et sur lequel il faudra revenir lors d'un prochain CA

PROJET ET CHANTIERS EN COURS :

LOCAL BIBLIOTHEQUE :

Il faut dans les meilleurs délais rechercher un local pour notre bibliothèque.

Gauthier Langlois lance plusieurs pistes à étudier sur Carcassonne : la future médiathèque de la communauté d'agglomération de Carcassonne, le réaménagement et la création d'un local pour les offices de tourisme de l'agglomération de Carcassonne et la ville de Carcassonne dans l'ancien couvent des Jésuites (prévision des travaux vers 2025).

Dans les deux cas, la SESA doit prendre contact avec la communauté d'agglomération de Carcassonne afin d'étudier la possibilité d'accueillir notre bibliothèque et ainsi mettre à disposition nos fonds de bibliothèque et d'archives.

LA REFONTE DES STATUTS DE LA SOCIETE

La dernière écriture des statuts et du règlement intérieur date de 1986, ces derniers sont devenus obsolètes. Un groupe de travail, piloté par Jean-Serge Carles va se former pour travailler sur cette refonte.

DELEGATIONS DE FONCTIONS EN DEHORS DU CA

Le conseil d'administration délègue à plusieurs personnes en dehors du CA la possibilité de parler au nom de la société.

FEDERATION HISTORIQUE DE LA REGION OCCITANIE

Charles Peytavie est reconduit dans sa fonction de représentant de la société auprès de la Fédération historique de la Région Occitanie, cette fédération est issue de la fusion en 2019 entre la fédération historique Midi-Pyrénées et de la Fédération historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon. Cette nouvelle fédération est un organe de travail et d'échange entre les chercheurs professionnels et amateurs qui œuvrent dans la région pour la recherche et la connaissance historique. Il faudra vérifier auprès de la fédération si ce poste au CA de la fédération est attaché au nom de la personne qui y a postulé à titre personnel ou s'il est lié à la représentation de la société (et dans ce cas il faudra prévoir de le remplacer par l'actuelle présidente)

(http://cths.fr/an/societe.php?id=1019&proso=&soc_liees=y)

RESEAUX SOCIAUX DE LA SOCIETE

Concernant la **page Facebook**, Charles Peytavie, Arnaud Ramière de Fortanier et Rodrigue Tréton souhaitent continuer à s'en occuper et poster des informations. Le CA est d'accord.

Concernant **le site web**, Le CA est d'accord pour que notre sociétaire Michel Prun continue à s'en occuper s'il le souhaite.

Concernant le **compte twitter**, c'est là aussi notre sociétaire Michel Prun qui s'en occupait jusqu'à présent et auquel le CA donne sa confiance pour continuer à s'en occuper.

DEMISSION DU PRESIDENT ET ELECTION D'UN NOUVEAU BUREAU DU CA

Lors d'un courrier au CA en date du 28 janvier, Gauthier Langlois, élu président de la SESA le 21 janvier nous faisait part de son souhait de ne plus exercer cette responsabilité à compter de la fin de la réunion du 31 janvier

« Bonjour à toutes et à tous,

Vous m'avez élu à la présidence de la Société d'études scientifiques de l'Aude au cours du Conseil d'administration du 21 janvier 2023. Je vous remercie de cet honneur et de votre confiance, mais comme je l'avais dit au cours du Conseil, mes obligations familiales et professionnelles ainsi que ma thèse que je dois achever cette année ne me laissent pas le temps d'exercer actuellement cette responsabilité. De plus je dois m'investir davantage auprès de mes parents en raison de leur état de santé qui vient de s'aggraver. Pour toutes ces raisons, j'ai le regret de vous faire part de ma démission de la fonction de président. À la demande de notre secrétaire Françoise Viala que je remercie pour son efficacité, j'ai accepté de continuer à assurer la responsabilité de président jusqu'au prochain Conseil d'administration du 31 janvier 2023. Ceci afin d'assurer la continuité du fonctionnement de l'Association, notamment pour signer deux conventions avec la mairie de Carcassonne et réceptionner le 30 janvier notre nouveau local administratif. Je continuerai toutefois à participer au Conseil d'administration et à aider les nouveaux administrateurs. »

Élection d'un nouveau bureau du CA

Après appel à candidatures, un nouveau bureau du CA est formé, il est constitué de :

- Présidente : Françoise Viala
- Vice-présidents : Jacques Maubuisson et Christian Raynaud
- Secrétaire : Marie-Hélène Mercier
- Secrétaire adjoint : Pierre Merlhe
- Trésorière : Marcelle Lattes
- Trésorier adjoint : Jean-Serge Carles
- Bibliothécaire : Marie-Thérèse Dimon-Cathary
- Bibliothécaire adjoint : Franck Vidalled-Poujade

Marie-Thérèse Dimon fait la remarque au CA que Françoise Viala est la 2^e femme élue à la présidence de notre société, et que contrairement à beaucoup d'autres sociétés savantes, les femmes y ont eu une place importante très rapidement dès la 2^e année après sa création en 1890.

Élection des commissions : Selon les statuts, 2 commissions permettent le fonctionnement de la société, il s'agit de la commission du bulletin et de la commission des excursions. Cependant, depuis plusieurs années, une commission communication a aussi été créée. Gauthier Langlois signale que par le passé les membres des commissions pouvaient aussi se faire accompagner par certains sociétaires ayant des expertises dans des domaines ce que le CA valide.

COMMISSION DU BULLETIN

Président : Pierre Merlhe

Membres

- Jean-Serge Carles
- Michel Dauzat
- Jean-Louis Escudier
- Gauthier Langlois
- Christian Raynaud
- Alain Sauvaire
- Françoise Viala

COMMISSION DES EXCURSIONS

Président : Daniel Vizcaïno

Membres

- Marie-Thérèse Dimon-Cathary
- Marcelle Lattes
- Jacques Maubuisson
- Marie-Hélène Mercier
- Bernard Micouleau

COMMISSION COMMUNICATION

Présidente : Françoise Viala

Membres

- Jean-Serge Carles
- Gauthier Langlois
- Pierre Merlhe
- Marie-Hélène Mercier

FIXATION DES DATES DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est décidé que les réunions du bureau du CA élargi à tous les membres du CA auraient lieu les 2^e jeudis de chaque mois de 17 h à 19 h.

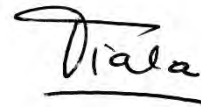
Nous nous retrouverons le jeudi 9 mars. Marcelle Lattes nous signale qu'il était de tradition de faire un repas entre les différents administrateurs en janvier et que nous pourrions reprendre cette tradition qui avait été abandonnée en raison du COVID. Il est donc prévu de faire le traditionnel repas à l'issue de la réunion du 9 mars. (Le repas n'est pas pris en charge par la société)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h

Fait à Pennautier, le 31 janvier 2023



Gauthier Langlois | Président sortant de la SESA



Françoise Viala | Présidente de la SESA

Les membres du CA sont : Jean-Serge Carles, Xavier Chaix, Michel Dauzat, Marie-Thérèse Dimon, Jean Louis Escudier, Gauthier Langlois, Marcelle Lattes, Jacques Maubuisson, Marie-Hélène Mercier, Pierre Merlhe, Bernard Micouveau, François Neibecker, Claude Marie Robion Christian Raynaud, Alain Sauvaire, Françoise Viala, Marie-Rose Viala, Franck Vidalled-Poujade, Daniel Vizcaïno.